

# Diplôme d'université : traducteur et soins transculturels

*Traducteur : celui qui transpose les mots d'un univers à l'autre à l'oral et à l'écrit en situation médicale, psychothérapeutique et sociale.*

## Public

Personnels des domaines sanitaires, sociaux, éducatifs, associatifs

## Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire les professionnels précités et les bénévoles possédant un bon niveau de français oral et écrit.

L'inscription sera définitive après :

- Constitution du dossier du CFPPS (lettre de motivation, curriculum vitae, photo)
- Admission suite à l'entretien individuel assuré par les responsables du diplôme d'université (une autorisation d'inscription pédagogique est remise au candidat).

## Objectifs

Permettre de :

- développer des compétences dans le prendre soin du sujet migrant
- d'acquérir des connaissances théoriques et techniques de la traduction dans le transculturel
- reconnaître ses propres attitudes, comprendre et faire face aux contre attitudes dans la relation à l'autre issue de différentes cultures
- d'expérimenter la fonction de traduction dans différents contextes du prendre soin
- d'apprendre à travailler en situation de « dialogue : professionnels médico-psychologiques – public – interprète ».

## Contenu de la formation

- **Module 1 – cadre théorique :**
  - Approche linguistique, anthropologique et psychologique de la traduction, de la médiation et de la migration, définitions
  - Enjeux linguistiques et aspects transculturels de la traduction
  - Analyse de l'expérience personnelle de l'immigration
- **Module 2 – Contexte de la migration en France :**
  - L'historique de la migration en France: la sensibilisation aux différents types de migrations
  - Les institutions et les associations d'accueil des étrangers en France
  - Loi du 4 Mars 2002 relative au Droit des Malades et à la qualité du système de santé. Droits des étrangers.
  - Les terminologies spécifiques
  - Repérage des organismes de sa région
  - Travail sur les parcours migratoires.
- **Module 3 – Ethique et profession :**
  - Neutralité bienveillante et conflits de loyauté
  - Secret professionnel
  - Situations spécifiques (psychiatrie, cas d'annonce de maladie, psychothérapie, protection de l'enfance)
  - Régulation et analyse de pratique : définition
  - Attitudes et contre-attitudes et défenses professionnelles
  - La sensibilisation aux différents types de migrations
  - Sensibilisation à l'ethnopsychiatrie
  - Mobilisation de son expérience au profit d'une meilleure médiation.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques interactifs - Jeux de rôle - Etude de vignettes cliniques  
 Groupe de parole - Documentation- Lecture de textes - Bibliographie  
 Rencontre avec des professionnels du milieu médical et social -  
 Accompagnement méthodologique du mémoire -  
 Travail personnel en dehors des temps programmés  
 Supports audiovisuels - Stage de 2 semaines à temps plein  
 Validation de la formation : présence obligatoire  
 Soutenance du mémoire de 10 pages minimum

## Intervenant(s)

Professionnels de l'association MANA référents: Aïcha Lkhadir, anthropologue, et Bérénice Quattoni, psychologue.  
 Autres intervenants.

## Responsables de session

M. le Pr Dominique DALLAY  
 Mme Claire MESTRE, médecin, psychiatre, anthropologue, référent médical  
 Mme Anne-Marie EDELMANN, CFPPS, coordinateur du Diplôme d'Université

## Lieu de formation

C.F.P.P.S. - I.M.S.  
 Hôpital Xavier Arnoz  
 Avenue du Haut-Lévêque  
 33604 Pessac Cédex

## Date limite d'inscription

Sélection des candidats en 2010

## Lieu d'inscription

Secrétariat C.F.P.P.S.  
 2<sup>e</sup> étage  
 Tél. : 05.57.65.65.86  
 Fax. : 05.57.65.63.87  
 Courriel : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

Université Victor Ségalen- Bordeaux 2  
 Service des formations médicales et paramédicales  
 (3<sup>e</sup> ème cycle spécialisé)  
 Mme Gaffajoly -tél :05 57 57 14 10  
 146 rue Léo Saignat  
 33076 Bordeaux cédex

## Organisme formateur

Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé en partenariat avec l'Université Bordeaux 2

**12 jours (90h) : théorie**  
 (3x4 jours + 1 jour)

**10 jours (70h) : stage**

1<sup>er</sup> module :

29-30-31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2011

2<sup>e</sup> module :

26-27-28-29 avril 2011

3<sup>e</sup> module :

24-25-26-27 mai 2011

4<sup>e</sup> module : 23 juin 2011

**15 personnes**

Coût/participant :

- Prise en charge formation continue : **1500 euros**
- À titre individuel : **900 euros**
- Droits universitaires : environ **192 euros**